

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Puy de Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU BOIS DE L'AUMÔNE**

| Nombre de membres            |             |          |        |
|------------------------------|-------------|----------|--------|
| Afférents au Comité Syndical | En exercice | Présents | Quorum |
| 85                           | 85          | 48       | 43     |

Date de convocation du Comité Syndical  
1<sup>er</sup> décembre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège  
1<sup>er</sup> décembre 2022

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 48  
Nombre de délégués ayant voté pour : 50  
Nombre de délégués ayant voté contre : 0  
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0  
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 2

SEANCE DU  
07 DECEMBRE 2022

Le 07 décembre 2022 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle Polyvalente de Malintrat, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : Mme Malory GIANGRECO-BROC est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**ETAIENT PRESENTS (délégués titulaires et suppléants) :**

**Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans :** ABELARD Nathalie, ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, CHRETIEN Jean-Pierre, CIBERT-GOTON Jean-Claude, FRACHEBOIS Gaylord, GEOGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, GIRARD Philippe, LAFAYE Patrice, LANGLAIS Gérard, MAUBLANT Alain, PELLETIER Sophie, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, BIONNIER Cédric, SAUSSAC Cyril, STEPHANT Nicolas.

**Billom Communauté :** DUPONT Christophe, DUTHEIL Bernadette, GONZALEZ Cyril, GUERET Laurent, HAVART Sylvie, STEINERT Michelle, ANGELY Françoise.

**Communauté de Communes Plaine Limagne :** BOURDIER Marie-Pierre, MARTIN Frédéric, MAS Gilles, PONCHON Florent, LE GOUGUEC Franck.

**Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :** CANUTO Stéphane, COTTIER Bernard, LASSET Paul, LOBREGAT Stéphane, MOULIN François, POUZADOUX Jean-Paul, ROUSSELET Joëlle.

**Communauté de Communes Entre Dore Et Allier :** BERGAMI Gilles, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, ROUVIDANT Jean-Louis, TRICHARD Dorothée, AMRANI Norbert, PELLETEY Jean-Marc.

**Mond'Arverne Communauté :** DUCREUX Bernard, LAGRU Alain, LAMIRAND Pascal.

**Pouvoirs :**

- Mme Nathalie MARIN donne procuration à M. Stéphane LOBREGAT
- M. Jean-Claude CAZALS donne procuration à M. Gérard LANGLAIS

**Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.**

|                              | A l'ouverture de la séance | A compter de la délibération n°45 | A compter de la délibération n°46 | A compter de la délibération n°49 | A compter de la délibération n°58 | A compter de la délibération n°60 | A compter de la délibération n°61 | A compter de la délibération n°62 |
|------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Nombre de délégués présents  | 48                         | 49                                | 50                                | 49                                | 46                                | 45                                | 44                                | 43                                |
| Nombre de pouvoirs           | 2                          | 2                                 | 2                                 | 3                                 | 3                                 | 3                                 | 3                                 | 3                                 |
| Nombre de suffrages exprimés | 50                         | 51                                | 52                                | 52                                | 49                                | 48                                | 47                                | 46                                |

Accusé de réception en préfecture  
063-256300161-20221207-DEL2022-44-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2022  
Date de réception préfecture : 13/12/2022

**Thème : QUESTIONS INSTITUTIONNELLES**

**Dél. 2022-44 : Renouvellement de la composition du Bureau Syndical**

**VU** l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'article 7 des statuts du Syndicat du Bois de l'Aumône ;

**VU** la délibération n° 2020-26 du Comité Syndical en date du 17 septembre 2020 portant constitution du Bureau ;

**CONSIDÉRANT** qu'il a été décidé par délibération n° 2020-25 de fixer à 21 le nombre de membres du Bureau ;

**CONSIDÉRANT** la démission de Mme Yolande CIVADE de son mandat municipal (Charbonnières-les-Vareannes – RLV) ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau Syndical ;

Le Président propose de procéder à l'élection d'un membre du Bureau, après appel à candidature, au scrutin uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour, en cas d'égalité des voix l'élection est acquise au plus âgé.

M. Michel SAHUT se porte candidat.

M. Michel SAHUT, ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

Il est à préciser que M. Dominique TIXIER, qui était membre du Bureau, est décédé le 29 novembre 2022. Son remplacement au sein du Bureau Syndical du SBA aura lieu lors d'un prochain Comité Syndical.

Le Comité Syndical,  
Où l'exposé du Président,  
Après en avoir débattu et délibéré,

**À L'UNANIMITÉ**

**Article 1** : **PREND ACTE** des résultats de cette élection et de la nouvelle composition du Bureau :

- Le Président
- Les Vice-Présidents
- Les autres membres élus du Bureau : M. Emeric DECOMBE, Mme Nathalie MARIN, M. Jean-Paul POUZADOUX, M. Jean-Louis ROUVIDANT, M. Bernard DUCREUX, M. Jacques LOCUSSOL, Mme Florence PLUCHART, M. Gilles DOLAT, M. Jean-Pierre CHRETIEN et M. Michel SAHUT.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.*

Accusé de réception en préfecture  
063-256300161-20221207-DEL2022-44-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2022  
Date de réception préfecture : 13/12/2022